D. SYNTHESE DU PDCOM

Points de repère
- Bâtiment public
- Parc et jardin ICOMOS
- Zone de protection de la nature et du paysage

Accompagnement de l'évolution du territoire rural et du paysage
- Espace de liaison du Nant du Moulin pour la biodiversité
- Maintenir des dégagements et vues sur le lac
- S'appuyer sur les trames plantées dans la zone agricole
- Renforcer les trames bocagères dans la zone agricole
- Préserver les espaces viticoles

Aménagement du village et des secteurs urbanisés
- Valoriser les portes d'entrée
- Site stratégique
- Relier et améliorer les espaces publics majeurs
- Valoriser/préserver la ceinture patrimoniale et paysagère
- Renforcer la perméabilité piétonne
- Valoriser les chemins de randonnée
- Améliorer la liaison cyclable entre CH-FR dans le prolongement de la voie verte
- Emplacement potentiel pour géothermie du lac (prise d'eau et local technique)
- Pêcherie
- Périmètre d'implantation des futurs bâtiments (provisoire)
- Périmètre de densification accrue
- Coordonner les projets en cours d'élaboration ou non réalisé dans le périmètre protégé des rives du lac :
  - *A. Plan de site de La Baronne piloté par OPS*
  - *B. Règlement de quartier Les Tuillières de 1982 (n° 27526)*
  - *C. Image directrice Les Tuillières (en cours)*

Sources : SITG